

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 57 (1977)
Heft: 3: L'Europe du libre-échange

Artikel: Bilan positif du pont entre la CEE et l'AELE
Autor: Horat, Ernst
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan positif du pont entre la CEE et l'AELE

Profession de foi de l'industrie suisse des machines et des métaux en faveur de la division internationale du travail

L'industrie des machines et des métaux, qui, en tant que branche fortement orientée vers l'exportation, avait été de plus en plus discriminée par la formation de blocs économiques en Europe après la signature du traité de Rome, a, inversement, tiré un grand profit de la solution de compromis négociée en 1972/1973. Sans le pont jeté entre la CEE et l'AELE, qui a permis de réduire graduellement à zéro au 1^{er} juillet 1977 les droits de douane pour les produits industriels, la récession intervenue après la crise pétrolière aurait sans aucun doute eu des conséquences beaucoup plus graves pour la Suisse. De surcroît, l'élimination des entraves tarifaires aux échanges commerciaux a également atténué quelque peu les suites de la hausse du cours du franc suisse. Même s'il n'en est pas résulté une amélioration directe de la situation concurrentielle de la Suisse, ce qui, vu l'importance de la revalorisation de la monnaie suisse par rapport à la livre sterling, au franc français et à la lire italienne, pour ne citer que trois exemples, n'est guère surprenant, le soulagement obtenu a eu dans l'ensemble un effet positif. En tout cas, sans elle, différents marchés auraient été perdus définitivement.

La suppression des barrières douanières recouverte par des influences monétaires et dues à la récession

Les influences de la récession et d'ordre monétaire ont dans les trois dernières années recouvert dans une mesure croissante les incidences de la nouvelle union de l'économie européenne. Cela se manifeste clairement dans le développement des exportations de l'industrie des machines et des métaux à destination des pays de la CEE, où les valeurs suivantes ont été atteintes :

		Modifications par rapport à l'année précédente
1972. . .	5 035,7 millions de F	+ 251,7 millions de F
1973. . .	6 506,2 millions de F	+ 1 470,5 millions de F
1974. . .	6 571,9 millions de F	+ 65,7 millions de F
1975. . .	6 498,6 millions de F	- 73,3 millions de F
1976. . .	7 224,8 millions de F	+ 726,2 millions de F

A l'exception de l'année 1973, où l'on a enregistré une augmentation de 29,2 %, les taux de croissance des exportations de machines à destination des pays de la CEE sont demeurés en partie nettement au-dessous de la moyenne des exportations totales de biens d'investissement de la Suisse. Les exportations aux pays de la CEE ont même subi en 1975 une diminution de 1,1 %, alors que les exportations globales de l'industrie des machines et des métaux ont cette même année augmenté de 4,2 %. La part des pays de la CEE a régressé en conséquence : après avoir encore acheté près de 50 % des machines fournies par la Suisse à l'étranger en 1970, leur quota n'était plus que 46,3 % en 1972 et même 41,8 % en 1975. Il a de nouveau passé à 43,5 % en 1976. Il est intéressant de noter que la part des pays de l'AELE a pu se maintenir autour de 11 % durant cette même période.

Les résultats obtenus dans les différents pays illustrent tout particulièrement avec clarté avec quelle persistance les influences conjoncturelles se sont répercutées sur le développement des exportations. Alors que les exportations à destination de l'Allemagne fédérale ont augmenté de 56,9 % et celles qui ont pris le chemin de la France de 53 % dans l'espace de cinq ans, la Grande-Bretagne,

**Le CCF a été créé par des Suisses.
Il y a des origines
qui expliquent bien des compétences.**



Le CCF est une banque française, créée par des Suisses. Ce qui explique bien la qualité de notre accueil et justifie raisonnablement la valeur de notre compétence.

Nos origines helvétiques nous ont valu une situation privilégiée auprès de la majorité des banques suisses et de leur clientèle.

C'est une position confortable qui peut vous servir si vos affaires vous partagent entre la France et la Suisse. Mais notre vocation ne s'arrête pas là.

Protéger vos économies, placer votre argent, savoir où et comment investir, traiter vos problèmes industriels, commerciaux ou touristiques, vous conseiller, mais aussi savoir vous écouter.

Voilà l'attitude des femmes et des hommes que vous rencontrerez au CCF.

Une banque qui traite les petits problèmes comme les grands est une banque à laquelle vous pouvez faire confiance.

Rejoignez-la vous aussi.

**Le Crédit Commercial de France.
La banque qui essaie toujours de vous aider.**

Crédit Commercial de France
(Suisse) - S.A.
6-8, place Longemalle
Case postale 103 - 1211 Genève 3
Tél. (22) 21.04.55



Crédit Commercial de France
Siège Social
103, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS
Tél. 720.92.00

par exemple, n'a importé en 1976 que pour 88,3 millions de francs, soit un peu plus de 12 %, de machines et de produits métalliques de plus qu'en 1972.

L'Allemagne et la France sont nos principaux clients

Le tableau suivant montre les achats des pays membres de la CEE et l'évolution de leurs participations respectives aux exportations totales de l'industrie suisse des machines et des métaux :

	1972		1976	
	Millions de F	Quota en %	Millions de F	Quota en %
Allemagne féd. .	1 872,8	17,2	2 938,1	17,7
France	966,6	8,9	1 478,7	8,9
Italie	648,5	6,0	870,0	5,2
Pays-Bas.	359,9	3,3	540,4	3,3
Belgique- Luxembourg	257,1	2,4	328,7	2,0
Grande-Bretagne	700,9	6,4	789,2	4,8
Irlande	24,8	0,2	45,1	0,2
Danemark	205,1	1,9	234,6	1,4

Si l'on considère d'un peu plus près les résultats obtenus dans les années intermédiaires, on est frappé par les fluctuations en partie prononcées dans les achats des différents pays. Ainsi, la part de la République fédérale d'Allemagne, qui est de loin le principal client de l'industrie suisse des machines, aux exportations totales de celle-ci est tombée à 15,5 % en 1974 et, après être remontée à 16,2 % l'année suivante, s'est rétablie en 1976 à la moyenne pluriannuelle. Dans le cas de la France, une baisse de son quota à 8,7 % a été enregistrée en 1974 et même à 8,0 % l'année suivante ; la moyenne habituelle avant la récession mondiale a toutefois ici aussi été atteinte à nouveau l'année dernière. La part de la Grande-Bretagne aux exportations suisses de machines, qui en 1970 était encore de 6,9 %, a baissé à 6,3 % en 1974 et à 5,2 % l'année suivante.

La création de débouchés nouveaux, rendue nécessaire par le mauvais climat d'investissement dans pratiquement tous les pays européens, joue évidemment elle aussi un rôle important. Les fluctuations conjoncturelles telles qu'on en a enregistrées ces dernières années au sein du Marché Commun ont cependant des répercussions fort négatives sur les exportations suisses. Si, dans cette phase caractérisée par de dures luttes dans le domaine des prix, les produits suisses avaient encore été grevés de droits de douane élevés, tels qu'ils étaient encore courants par exemple dans de nombreux pays européens aussi avant le Kennedy-round, clos avec succès en 1967, même la qualité et la rentabilité supérieures à la moyenne n'auraient plus suffi à assurer le caractère compétitif des produits suisses.

Concurrence accrue de la CEE sur le marché indigène

L'élimination graduelle des barrières douanières dans les relations commerciales avec les pays de la CEE a toutefois eu pour conséquence aussi une concurrence accrue pour les fabricants suisses sur le marché indigène, dont le pouvoir d'absorption est de toute manière fort limité. Même en 1975 et en 1976, lorsque la valeur réelle

des investissements d'équipement en Suisse a régressé de 18,4 % et de 5,0 % par rapport à l'année précédente respective, pour 8,7 milliards de francs (1975) et 9,1 milliards de francs (1976) de produits de l'industrie des machines et des métaux ont encore été importés des pays de la CEE. Le fait que, après le chiffre record de plus de 11,8 milliards de francs réalisé l'année précédente, les importations correspondantes aient été inférieures de 3,1 milliards de francs ou 26 % en 1975, illustre l'étendue du revers subi par la conjoncture. Il faut cependant ici tenir compte du fait que, en tant que fournisseur de matières premières et de semi-produits, — les besoins desquels dépendant beaucoup de la situation économique —, la CEE revêt une importance particulière. Ainsi que le confirme l'augmentation des importations de l'ordre de 5 % réalisée en 1976 déjà, il n'est, par conséquent, pas permis d'en conclure une diminution correspondante de la pression concurrentielle. Les pays à monnaie faible ont, au contraire, su exploiter leurs avantages à fond et, grâce aux avantages monétaires dont ils bénéficient, soumettre des offres vis-à-vis desquelles les fabricants suisses n'ont plus pu s'affirmer ou n'ont été en mesure de le faire qu'au prix de grandes concessions.

Espoirs pour le round de Tokyo

La suppression des barrières douanières vis-à-vis des pays de la CEE a joué dans l'ensemble un rôle plutôt secondaire, la Suisse ayant traditionnellement tenu ses portes ouvertes aux produits industriels et ayant pratiqué sciemment une politique d'importation libérale par une imposition douanière relativement faible — elle n'était en 1972 déjà plus que de 2 % en moyenne pour les biens d'investissement ! De ce fait, les fabricants suisses étaient depuis longtemps forcés de s'accommoder des exigences d'une division maximale du travail au-delà des frontières et d'adapter leurs propres programmes de fabrication au fur et à mesure. Le degré de spécialisation atteint de cette manière s'est alors avéré payant par une plus faible sensibilité de leurs offres dans le domaine des prix sur les marchés mondiaux par rapport à d'autres pays.

Le maintien d'un système de commerce mondial aussi libéral que possible est et demeure une des grandes préoccupations de l'industrie suisse des machines. Le pont jeté entre la CEE et l'AELE représente un important pas en avant à cet égard et il ne reste qu'à espérer que les mesures protectionnistes prises à différentes reprises ces derniers temps auront été des exceptions et que les pourparlers dans le cadre du round de Tokyo se termineront par un succès dans un proche avenir. Tout retour au protectionnisme entraînerait de graves inconvénients et tout le monde serait alors perdant, les grands comme les petits pays industrialisés et en voie de développement.

LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX

SEEGMULLER & C^{ie}

VOUS OFFRENT LEURS
SERVICES DE GROUPEMENTS ROUTIERS
DIRECTS - RÉGULIERS - RAPIDES

BALE - PARIS
PARIS - BALE

avec leurs prolongements sur toute la Suisse et toute la France.

CENTRE ROUTIER INTERNATIONAL - Aéroport du Bourget
93350 Le Bourget Tél. 834.93.90

Dreispietzstrasse 8, 4002 BALE - Tél. (41.61) 35.35.00 - Télex 62 176